

20^e FARIVERNALE

Cette balade touristique et sportive vous permettra de parcourir 250 km de petites routes blanches faisant partie des départements des Basses et Hautes Alpes (04 et 05). Le départ et l'arrivée se feront à Auzet, au centre d'accueil CMR de la "Fontaine de l'Ours". Le prix de l'engagement comprend: le buffet froid de samedi midi , les repas du soir , les collations , les plaques de rallye, le road-book et les souvenirs.

PROGRAMME:

samedi 5 janvier 2019

- 9h /12h : accueil des participants à la "Fontaine de l'Ours" à AUZET
vérifications administratives et techniques
- 12h/13h30 : buffet froid à la »fontaine de l'Ours « et briefing
- 14h00 : départ de la première étape
- 14h20 : arrêt à Seyne les Alpes
- 17h00 : collation , départ de la deuxième étape
- 21h00 : collation , départ de la troisième étape
- 23h00 : arrivée à AUZET: apéritif, repas, commentaires, farigoulette.

VEHICULES :

le nombre de véhicules est limité à **40**
date de première mise en circulation : **avant le 31 décembre 1983**
des dérogations pourront être accordées pour des véhicules plus récents
(année modèle) décision prise en réunion de bureau.
priorité sera donnée aux véhicules les plus anciens , ou les propulsions.
en cas de véhicule de remplacement, celui-ci devra **impérativement**.
correspondre aux caractéristiques ci-dessus.

ENGAGEMENT:

Pour fêter cette vingtième Farivernale :

- un engagement gratuit sera accordé au premier engagement **100% féminin** (cachet de la poste faisant foi, dossier complet).
 - Pour les véhicules d'avant le **31 décembre 1980** (date de première mise en circulation, sur la carte grise) réduction de **10 €**. (soit **175 €**)
 - Pour les véhicules d'après le **31 décembre 1983** (date de première mise en circulation, sur la carte grise) l'engagement sera de **195 €**.
 - Entre le **31 décembre 1980** et le **31 décembre 1983** l'engagement restera à **185 €**.
- ♣ remise de 20€ pour les membres du Farigoulette Historique Team à jour de leur cotisation 2018
- ♣ 1 personne supplémentaire: **30 €**
- ♣ pour un paiement en liquide le chèque vous sera restitué aux vérifications

- ✦ les engagements ne comportant pas le règlement , les photocopies obligatoires ou n'étant pas remplis ne seront pas pris en compte.
- ✦ Les réservations se feront par ordre de réception du dossier complet, avant le 20 décembre 2018.
- ✦ Si au 20 décembre le nombre d'engagés était inférieur à 20, l'association annulerait la manifestation et restituerait les chèques.
- ✦ Les chèques seront mis à l'encaissement le 2 janvier 2019.
- ✦ L'annulation de l'engagement par un concurrent après le 20 décembre, impliquera une retenue de 30 € pour les frais engagés .(pour un paiement en liquide, le chèque sera encaissé, et le solde rendu en chèque)
- ✦ Une confirmation d'engagement vous sera envoyée le 2 janvier.
- ✦ L'organisation se réserve le droit de refuser un engagement , sans donner d'explications.

REGLEMENT:

Art 1: le nombre de participants est volontairement limité.

Art 2: les équipages devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux et préfectoraux. Les infractions relevées par les forces de l'ordre ne seront pas supportées par les organisateurs, mais par les équipages verbalisés.

Art 3: la **FARIVERNALE** est une randonnée touristique basée sur la "**navigation**", sans esprit de compétition, sans prise de temps. Les participants s'engagent à observer les règles de prudence et de courtoisie envers le public, les riverains, les autres participants et les organisateurs.

Art 4: les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du parcours en fonction des circonstances.

Art 5: les automobilistes devront être en règle avec les dispositions légales: carte grise, permis, assurance, contrôle technique, triangle, gilet fluo, **BRUIT...**

Art 6: les éventuels frais de dépannage n'incombent pas à l'organisateur, mais à l'équipage. Toutefois l'entraide et la convivialité seront prioritaires.

Art 7: **un équipement hivernal est obligatoire: pneus cloutés, thermo gommes, chaînes, pelle à neige, lampe de poche...un extincteur est vivement recommandé**

Art 8: **nous sommes obligés d'être intransigeant sur le bruit (Préfecture).**

Suite aux débordements des années précédentes, les contrôles de gendarmerie seront renforcés (vitesse, bruit, alcoolémie)

HEBERGEMENT :

COUCHAGE SAMEDI SOIR à « LA FONTAINE DE L'OURS »

hébergement en chambre de 4 ou 6 places, lit simple, petit déjeuner le dimanche matin, draps fournis (libération des chambres pour midi)

1 nuité c'est une place, petit déjeuner et draps.

chambre 4/6 places : **22 € la nuité par personne**

chambre 2 places : **27 € la nuité par personne**

chambre 1 place : **30 € la nuité par personne**

il y a plusieurs « Gîtes de France » à Auzet :

<http://www.gites-de-france.com/liste-hebergement.html>

des chambres d'Hôtes : <http://www.chambres-hotes-alpes.com> 04 92 31 46 38

un gîte de groupe à Verdaches : <http://www.gite-flagustelle.com> 06 62 16 19 47

FARIGOULETTE HISTORIQUE TEAM

Boreham 04140 AUZET

tel:09 65 23 11 98 et 04 92 36 00 39

piukinen@orange.fr



Farigoulette Historique Team



20° FARIVERNALE 5 et 6 janvier 2019

Bulletin d'engagement à remplir et à renvoyer à : **Farigoulette Historique Team BOREHAM 04140 AUZET**
 accompagné du **règlement** (à l'ordre de Farigoulette Historique Team) et **des photocopies** :

- du permis de conduire du conducteur
- de la carte grise du véhicule engagé et de l'attestation d'assurance
- d'une autorisation écrite du propriétaire du véhicule , si celui-ci ne vous appartient pas.

EQUIPAGE	conducteur	coéquipier	passager	Réservé contrôleur technique	
nom				veilleuses	
prénom				feux de croisement	
adresse				feux de route	
				feux de stop	
tel				feux de plaque	
portable				feux clignotants	
mail				feux de détresse	
permis n°				triangle	
VEHICULE		N°		gilet fluo	
marque				klaxon	
modèle				pneus neige	
date première mise en circulation				chaînes	
immatriculation				pelle	
date dernier contrôle technique				extincteur	
assurance				signature technique	
police n°				signature concurrent	
couleur principale					

Ne pas remplir les cases en gris. DATE DE RECEPTION DE L'ENGAGEMENT :

20^e FARIVERNALE 5 et 6 janvier 2019

		quantité	total
engagement (2 personnes)	185,00 €		
	175,00 €		
	195,00 €		
membre FHT			
passager supplémentaire	30,00 €		
nuitée 4/6 personnes par chambre	22,00 €		
nuitée 2 personnes par chambre	27,00 €		
nuitée 1 personne par chambre	30,00 €		
		TOTAL	
Je souhaite régler en espèce : oui non rayer la mention inutile			
mon chèque me sera rendu aux vérifications administratives.			

Ci-joint un chèque global de :à l'ordre de **Farigoulette Historique Team**

Les chèques seront mis à l'encaissement le 2 janvier 2019.

En cas de paiement en espèces, votre chèque vous sera restitué au contrôle administratif.

Nous pouvons aussi vous fournir le RIB de l'association pour un virement.

Nous, soussignés déclarons:

- participer de notre propre initiative à la manifestation
- avoir pris connaissance et adhérer, sans réserve et dans son intégralité, au règlement de la manifestation.
- que les renseignements concernant le véhicule inscrit sont rigoureusement exacts.
- renoncer à tous les recours envers l'association Farigoulette Historique Team, les organisateurs et participants de la manifestation, ainsi qu'envers les concurrents, pour tous dommages que nous subirions au cours de la manifestation.
- respecter scrupuleusement le code de la route tout au long de la manifestation, et en particulier la législation sur les excès de vitesse, l'alcoolémie au volant, le bruit...
- respecter les organisateurs, les participants, les **riverains** et les autres concurrents.
- adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation.

Nous certifions sur l'honneur l'exactitude de ces déclarations:

fait à:..... **le**.....

signature du conducteur:

signature du coéquipier:

signature du passager

pour un mineur, nom et qualité du représentant légal:

